

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Depuis sa fondation en 1976, l'Association québécoise du transport aérien (AQTA) a su évoluer et s'adapter aux nombreux défis de notre secteur. Près de 50 ans plus tard, notre mission reste inchangée : offrir des services à nos membres, promouvoir le transport aérien au Québec et représenter notre industrie avec force et détermination.

Aujourd'hui, l'AQTA regroupe un vaste réseau de plus de 1000 acteurs clés, incluant près de 100 entreprises du transport aérien. Nos membres vont des exploitants d'avions et d'hélicoptères aux unités de formation au pilotage, en passant par les aéroports, les entreprises de maintenance et de certification ainsi que les fournisseurs de produits et services liés à l'aviation.

Ensemble, nous formons une communauté dynamique et collaborative, engagée à faire évoluer notre industrie dans un écosystème vivant et durable.

La reprise postpandémique du secteur de l'aviation nous a confrontés à des défis importants, mais elle a également mis en lumière notre résilience et notre capacité à surmonter les obstacles. Nous constatons avec optimisme une augmentation

du nombre de passagers et des profits, témoignant des tendances positives qui marquent notre industrie. L'innovation technologique joue un rôle crucial dans cette reprise, avec des avancées significatives en matière de sécurité, d'infrastructures aéroportuaires et de réduction des émissions de carbone.

L'AQTA est fière de soutenir et d'initier des projets et des partenariats visant à promouvoir l'innovation dans notre secteur. Nous sommes également fermement engagés à adopter des pratiques durables et écologiques. La sécurité et la sûreté de nos opérations restent des priorités absolues, et nous continuons d'améliorer nos normes et processus pour garantir une gestion proactive et une culture de sécurité exemplaire.

Notre vision pour l'avenir du transport aérien repose sur une croissance durable, une innovation continue et le maintien de normes élevées de sécurité. Nous croyons fermement que notre industrie peut répondre aux demandes croissantes pour des pratiques plus durables, et l'AQTA est prête à jouer un rôle de leader dans cette transition.

Alors que nous avançons ensemble vers l'avenir, nous devons rester mobilisés et unis pour faire valoir nos enjeux auprès des parties prenantes. Avec les défis de main-d'œuvre, de réglementation et de formation, il est crucial que nous continuions à fournir des efforts concertés pour soutenir le développement économique de notre secteur.

En conclusion, je tiens à remercier chacun de nos membres pour leur engagement et leur contribution à notre industrie. L'AQTA jouit d'une excellente réputation auprès des autorités, et c'est grâce à la synergie générée par l'implication de vous toutes et tous que nous pouvons fièrement représenter les intérêts individuels et collectifs de nos membres.

Continuons ensemble à faire évoluer le transport aérien au Québec vers de nouveaux sommets.

Sincèrement,

Suzanne M. Benoit
Présidente-directrice générale
Association québécoise du transport aérien (AQTA)

NOUVELLE COMPOSITION DU CA 2024-2025

Composition du nouveau conseil d'administration pour diriger l'Association

Nous sommes ravis de vous annoncer la composition du nouveau conseil d'administration (CA) pour l'année 2024-2025.

Cette équipe, composée de professionnels chevronnés et passionnés, est prête à guider notre association vers de nouveaux sommets et à continuer de promouvoir l'excellence dans le secteur du transport aérien au Québec.

Nouveaux administrateurs et dirigeants du conseil d'administration 2024-2025



Nathalie Tousignant
Présidente du CA, catégorie Produits et/ou services
Présidente, OCTANT Aviation



Jean-Baptiste Carré
Vice-président du CA, catégorie Unité de formation au pilotage
Vice-président, Opérations, Collège Select Aviation



Justin Lemieux
Trésorier du CA, catégorie Avion (702-703)
Vice-président, Opérations et développement des affaires, Propair Inc.



Suzanne M. Benoit
Secrétaire corporative du CA
Présidente-directrice générale, AQTA



Simon Chouinard
Administrateur, catégorie Avion (704-705)
Chef pilote, Air Creebec



Simon-Pierre Diamond
Administrateur, catégorie Aéroport
Vice-président, Affaires corporatives, communications et marketing
MET - Aéroport métropolitain de Montréal



Toby Gauld
Administrateur, catégorie Maintenance et certification
Président et fondateur, Optima Aéro



Steve Ruel
Administrateur, catégorie Hélicoptère
Gestionnaire, Opérations, Wendake Hélicoptère

Nous sommes convaincus que cette équipe dynamique saura relever les défis et saisir les opportunités qui se présentent

afin de faire avancer notre mission et de soutenir la croissance et la prospérité de l'industrie aérienne québécoise.

ON VOUS ATTEND AU RENDEZ-VOUS CARRIÈRE AVIATION LE 25 OCTOBRE 2024



Nous sommes ravis de vous annoncer la première édition du Rendez-Vous Carrière Aviation, qui se tiendra le 25 octobre prochain à Montréal. Cet événement incontournable est dédié à tous ceux et celles qui aspirent à une carrière dans l'industrie du transport aérien ainsi qu'aux professionnels souhaitant explorer de nouvelles opportunités dans ce secteur dynamique.

Marquez dès maintenant cette date dans votre agenda et joignez-vous à nous pour une journée riche en découvertes, réseautage et inspiration. Rencontrez les principaux acteurs de l'industrie, assistez à des conférences passionnantes et décou-

vrez les multiples perspectives de carrière qui s'offrent à vous. Ne manquez pas cette occasion unique de propulser votre avenir!

De plus, notre traditionnelle soirée réseautage sera de retour le jeudi 24 octobre prochain, ce qui marquera le lancement de notre Rendez-vous Carrière Aviation. Acteurs de l'industrie, soyez de l'événement pour une soirée mémorable où les rencontres et les collaborations seront profitables.

Nous avons hâte de vous y retrouver.

ESPACE AÉRO : la quatrième zone d'innovation désignée au Québec

Le gouvernement du Québec et ses partenaires ont annoncé la désignation d'une quatrième zone parmi les Zones d'innovation Québec (ZI) : ESPACE AÉRO. Cette zone sera composée de trois pôles, situés sur les territoires de Longueuil, de Mirabel et de Montréal. Une collaboration et une synergie sont déjà bien établies entre les acteurs de l'industrie. Des investissements initiaux de 415 millions de dollars sont prévus pour la concrétisation de cette ZI, qui vise à rehausser l'attractivité du Québec et d'en faire un chef de file mondial en mobilité aérienne avancée.

Lors de l'annonce structurante de la zone d'innovation ESPACE AÉRO, la présidente-directrice générale de l'AQTA, Mme Suzanne M. Benoit, a rencontré le premier ministre François Legault, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, ainsi que Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Notre nouvelle PDG, Suzanne M. Benoit, entend bien saisir l'occasion de faire jouer un rôle à l'AQTA au sein de ce nouvel ESPACE AÉRO.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES TEMPS DE VOL ET LES HEURES EN SERVICE

Par Simon Chouinard, membre du conseil d'administration de l'AQTA

À la suite de la nouvelle réglementation de Transports Canada concernant les temps de vol et les heures en service pour les membres d'équipage, l'industrie a rapidement réalisé que la mise en œuvre de ces nouvelles règles comportait de nombreux défis. Notre industrie a tenté de conjuguer tant bien que mal avec ces nouvelles règles, mais malheureusement, certaines dispositions demeurent incohérentes avec la réalité en opération.

Transports Canada s'est dernièrement montré très à l'écoute des opérateurs afin de comprendre, et peut-être même d'ajuster cette réglementation. Le résultat de cette écoute dépend entièrement de la participation des acteurs de notre industrie.

Transports Canada a lancé une évaluation préliminaire de la question et de la consultation face au temps de vol, heures en service et gestion de la fatigue via le CCRAC (Conseil consultatif sur la réglementation aérienne canadienne). Transports Canada récolte donc les commentaires et préoccupations et veut comprendre comment ces règles impactent l'industrie. Ce canal de communication a demeuré ouvert jusqu'au 20 mai 2024.

Notre groupe de travail au sein de la division avion de l'Association québécoise du transport aérien a pu sélectionner trois points prioritaires parmi de nombreux autres qui impactent significativement notre industrie.

Nous sommes convaincus que de partager ces trois éléments dans vos commentaires a renforcé notre capacité à mobiliser Transports Canada sur ces points d'intérêt commun à l'ensemble de notre secteur :

1) Les multiples tableaux du RAC 700.28 pour la période maximale de service de vol possèdent de nombreuses incongruités. Par exemple, dans certains scénarios, il est possible d'ajouter une heure à la période maximale de service de vol en ajoutant un arrêt. En ajoutant un arrêt en route, le nombre de vols augmente, mais la moyenne de temps diminue, décalant la limite dans une autre colonne, permettant ainsi plus de temps en service. En quoi ajouter des segments pour un même itinéraire permet-il d'être moins fatigué? Peut-être qu'un unique tableau plus simplifié avec des règles faciles à utiliser tant pour les membres d'équipage que les coordonnateurs serait une alternative raisonnable.

2) La définition d'une nuit de repos locale complique considérablement la planification des vols, car un membre d'équipage ne peut pas être assigné à une période de service avant 7 h 30 du matin après avoir bénéficié d'une journée complète de repos. Nous pensons que si la période de repos de 9 heures pouvait débuter à une heure antérieure à 22 h 30 la veille (par exemple à 21 h), cela permettrait, tout en respectant les rythmes circadiens, d'assigner un membre d'équipage à un service avant 7 h 30 du matin après une journée de repos complète. Cela réduirait considérablement les contraintes imposées par cette règle, sans compromettre la sécurité.

3) La nouvelle réglementation sur la fatigue, en raison de sa complexité, a nécessité une explication détaillée dans des circulaires d'information (CI). En fournissant des détails supplémentaires, Transports Canada a étendu sa régulation au travers de ces circulaires, permettant ainsi l'ajout ou la suppression d'éléments à leur discrétion, sans passer par le processus normal d'élaboration réglementaire. Nous sommes d'avis que Transports Canada ne devrait pas modifier ses propres règlements via les circulaires d'information (CI) et que les règlements et normes devraient être rédigés de manière plus précise.

En somme, la nouvelle réglementation de Transports Canada sur les temps de vol et les heures en service représente un défi considérable pour l'industrie aérienne, illustrant les tensions entre les objectifs réglementaires et la réalité opérationnelle. Bien que ces règles visent à améliorer la sécurité et la gestion de la fatigue, certaines incohérences et complications logistiques rendent leur application difficile. L'engagement de Transports Canada dans le dialogue avec les opérateurs, notamment via le CCRAC, montre une volonté de prendre en compte les retours du terrain et d'ajuster les régulations en conséquence.

Les points soulevés par l'Association québécoise du transport aérien, concernant les incongruités dans les tableaux de service de vol, la rigidité de la définition d'une nuit de repos locale et l'utilisation des circulaires d'information pour ajuster les règles, sont essentiels pour façonner une réglementation plus pragmatique et opérationnellement viable. La collaboration continue et la participation active de tous les acteurs de l'industrie seront cruciales pour influencer positivement ces ajustements réglementaires afin d'assurer un équilibre entre sécurité, efficacité et faisabilité opérationnelle.